

# LES TOURBIÈRES



**L**es tourbières sont des milieux alimentés par les eaux de ruissellement, précipitations, et nappes phréatiques. Souvent situées dans les bas-fonds, le sol est gorgé d'eau de façon quasi-permanente. La matière végétale s'accumule avec le temps, formant ainsi la tourbe.

Ces conditions écologiques exceptionnelles permettent le développement d'une flore et d'une faune particulières, conférant à ce milieu un statut remarquable d'un point de vue patrimonial.



Tourbière

## Entrée d'eau

Précipitations, ruissellements, nappe.

## Période d'inondation

Permanente, temporaire

## Végétation caractéristique

Molinie, carex, juncs, sphaigne, plantes carnivores (drosera, grasette) linaigrette, trèfle d'eau, potamot nageant, lycopode.

## Localisation

Dépressions.

## Délimitation de la zone

Zone de tourbière et sa transition marécageuse (prendre en compte le changement de végétation).

## Recommandations

- >> Ne pas drainer ni remblayer.
- >> Appliquer des mesures agro-environnementales pour une gestion pastorale traditionnelle.
- >> Gérer les pompages d'eau.
- >> Eviter les apports de nutriments et de pesticides.
- >> Maintenir une zone tampon autour de la tourbière.



Tapis de Sphaigne

## INTÉRÊTS



Stockage des eaux de pluies : soutien d'étiage et/ou de nappes.



Diversité faunistique et floristique.



Epuration des eaux de pluies.



Possibilité de parcours pédagogique, reconstitution de paléo-environnements, lieu de pratique d'une agriculture traditionnelle



Exploitation durable de la tourbe.

# LES PRAIRIES HUMIDES DE BAS FOND EN TÊTE DE BASSIN VERSANT

N°2

**L**es zones humides de bas-fond peuvent se présenter sous forme de prairies mais aussi de petits boisements plus ou moins entretenus. Ces zones présentes en tête de bassin versant sont alimentées par des ruissellements provenant du versant et de la nappe.

Elles sont inondées en hiver par la remontée de la nappe. Ceci oblige souvent à mettre le bétail en pâturage ou à faucher de façon tardive.



*Prairie humide avec des pieds de jonc*

## Entrée d'eau

Inondations, ruissellements, nappe.

## Période d'inondation

Temporaire

## Végétation caractéristique

Graminées fourragères, joncs, carex, reine des prés.

## Localisation

Tête de bassin versant, rupture de pente, bas-fond.

## Délimitation de la zone

Zone délimitée par la végétation hydrophile.

## Recommandations

- >> Eviter de drainer et de remblayer.
- >> Eviter le curage excessif des fossés.
- >> Favoriser le pâturage extensif et le fauchage tardif pour le développement de la végétation inféodée à ce milieu.
- >> Eviter la plantation de peupleraies.
- >> Eviter le creusement de plans d'eau à vocation récréative.



*Prairie humide avec des carex et reine des prés*

## INTÉRÊTS



Stockage des eaux de pluies : soutien d'étiage et/ou de nappes.



Diversité faunistique et floristique.



Régulation des pollutions diffuses par ralentissement des écoulements.

# LES RIPISYLVES ET LES FOURRÉS ALLUVIAUX

N°3



**L**es ripisylves constituent les formations boisées longeant les cours d'eau. Elles peuvent être de simples haies ou faire quelques mètres de large.

Les fourrés alluviaux sont des écosystèmes forestiers naturels alimentés par la nappe alluviale et par les eaux de crues.

Ces deux milieux sont très importants pour réduire les conséquences des inondations et lutter contre l'eutrophisation.



*Fourré alluvial en bordure du Narais*

## Entrée d'eau

Eaux de crues, nappes alluviales.

## Période d'inondation

Temporaire

## Végétation caractéristique

Aulne, frêne, saule, chêne, noisetier, sureau.

## Localisation

Lit majeur des cours d'eau, zone inondable.

## Délimitation de la zone

Zone boisée.

## Recommandations

- >> Ne pas drainer ni remblayer.
- >> Ne pas effectuer de coupe à blanc de toute une ripisylve car cela favoriserait la mise en friche et l'installation d'espèces végétales envahissantes.
- >> Favoriser un peuplement d'arbres d'âges et de taille différentes.



*Ripisylve vue du cours d'eau*

## INTÉRÊTS



Écrêtement des crues et maintien des berges grâce au système racinaire des arbres.



Ombre des cours d'eau, ralentissement du réchauffement de la masse d'eau en période estivale.



Épuration des eaux de crues. Filtration de la matière en suspension.

# LES PRAIRIES INONDABLES



**L**es prairies inondables sont des milieux en relation directe avec le cours d'eau. Elles sont immergées en période de crue et alimentées aussi par la nappe.

Aux abords de l'Huisne, elles représentent de grandes prairies fauchées ou pâturées. Leur rôle est essentiel pour l'expansion des crues et ainsi pour réduire l'impact des inondations.



*Prairie inondée : zone potentielle de fraie du brochet*

## Entrée d'eau

Eaux de crues, versants.

## Période d'inondation

Temporaire, période de crues.

## Végétation caractéristique

Strate herbacée développée, présence de joncs et de carex. La détermination de telles zones en été peut être délicate. Cela s'explique par leur régime hydrologique mais aussi de par les pratiques agricoles dont elles font l'objet (fauchage de la végétation).

## Localisation

Lit majeur des cours d'eau, zone inondable.

## Délimitation de la zone

Zone d'expansion des crues.

## Recommandations

- >> Ne pas drainer.
- >> Favoriser la divagation de la rivière (espace de liberté).
- >> Favoriser le pâturage extensif et le fauchage tardif (à partir de mi-juillet) avec un pâturage de regain.
- >> Limiter l'apport d'engrais, de pesticides et de matières organiques.
- >> Éviter la plantation de peupliers ainsi que le creusement de plans d'eau.



*Prairie alluviale au bord de l'Huisne*

## INTÉRÊTS



Écrêtement des crues, soutien d'étiage.



Grande richesse patrimoniale : milieu unique de vie d'espèces paludicoles, lieu de passage d'oiseaux migrateurs, zone de fraie des poissons (brochet).



Filtration des matières en suspension et de la matière organique.



**L**a notion d'étang est vaste : il peut s'agir de plans d'eau naturels ou artificiels, de différentes profondeurs et surfaces. Autour de ces zones en eau de façon permanente, une végétation particulière peut être présente.

Ces plans d'eau peuvent se situer dans une prairie humide ou encore une cariçaie. Toutefois, la présence de zones humides d'intérêt reste fonction des méthodes de gestion appliquées.



*Etang en cours d'assèchement*

### Entrée d'eau

Cours d'eau, nappe.

### Période d'inondation

Permanente.

### Végétation caractéristique

>> Zones profondes : Myriophylle, potamot, nénuphars, cératophylles.

>> Joncs, massettes, roseaux, carex, saules.

### Localisation

Généralement dans les parties basses du relief.

### Délimitation de la zone

Plan d'eau et sa bordure directe, puis sa périphérie si elle est humide.

### Recommandations

>> Protéger la ceinture de végétation par une gestion modérée et en favorisant des pentes douces.

>> Se diriger vers une gestion à plusieurs usages pour éviter la sur-exploitation du milieu.

>> Éviter le comblement du plan d'eau.



*Etang aménagé*

## INTÉRÊTS



Stockage de l'eau lors d'épisodes pluvieux (limite du pic de crue à l'aval). La gestion des vannages peut permettre une gestion de la ressource et la création de réserves d'eau.



Zone de forte biodiversité et habitat Diversité faunistique et floristique.



Epuration des eaux de pluies.



Forte productivité, possibilité de production piscicole, zone de chasse.



# LES MARES ET LEURS CEINTURES



**S**ur le bassin versant de l'Huisne, les mares sont présentes dans divers milieux : prairies, champs cultivés, forêts, cours de ferme. Les plus fréquentes sont des mares abreuvoirs. Elles font quelques dizaines de mètres carrés de surface et jusqu'à deux mètres de profondeur.

Malheureusement, elles sont de moins en moins utilisées et donc abandonnées. Elles représentent pourtant des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales à fortes valeurs patrimoniales.

## Entrée d'eau

Précipitations, ruissellements, nappe.

## Période d'inondation

Permanente, temporaire

## Végétation caractéristique

>> Zone intérieure : lentilles d'eau, potamots, myriophylles, cératophylles, characées.

>> Zone extérieure : jonc, prêle, scirpe, massette, carex, roseaux, saules, aulnes.

## Localisation

Pas de localisation particulière.

## Délimitation de la zone

La mare et sa bordure de végétation.



*Mare en forêt domaniale de Bellême*

## Recommandations

- >> Eviter le comblement de la cuvette.
- >> Eviter la contamination par des phytosanitaires.
- >> Pratiquer une gestion modérée de la végétation.



*Mare en bordure d'un champ*

## INTÉRÊTS



Réserve d'eau.



Zone de refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale.



Possibilité d'abreuvement pour le bétail.



Ces milieux se trouvent souvent dans des dépressions intermédiaires formant des cuvettes entre les points élevés des bassins et les points bas des fonds de vallées. Ils constituent des milieux présentant une mosaïque d'îlots denses de végétation.

Ils sont alimentés par les eaux de pluie, de ruissellement et par les eaux souterraines. Ennoyées pendant l'hiver avec une faible hauteur d'eau, ces zones peuvent servir à la production de foin ou comme terrain de chasse.



*Lande humide*

## Entrée d'eau

Précipitations, ruissellement, nappe.

## Période d'inondation

Temporaire

## Végétation caractéristique

>> Marais : phragmites, carex, iris, joncs, marisme, bourdaine, saules.

>> Landes humides : bruyères, callune, Ajonc, genêt, molinie, sphaignes.

## Localisation

Pas de localisation particulière, essentiellement dépressions.

## Délimitation de la zone

Zonage en fonction de la végétation spécifique à ce milieu.

## Recommandations

>> Ne pas drainer ni remblayer.

>> Encourager la mise en place d'un entretien par un pâturage extensif et la production de foin.



*Marais à Saint-Mars-la-Brière*

## INTÉRÊTS



Recharge de la nappe. Zone d'accumulation des eaux de ruissellement.



Diversité faunistique et floristique. Zones de refuge d'oiseaux migrateurs.



Épuration des eaux de pluies : dénitrification en période de submersion.

# LES ZONES HUMIDES ARTIFICIELLES

Lors de la création d'une retenue d'eau (barrage, bassin d'écrêtement des crues), une végétation palustre peut se développer sur les berges du plan d'eau et ainsi former une nouvelle zone humide. Les carrières mises en eaux constituent des plans d'eau artificiels créés après extraction des matériaux dans le sol et mise à nu de la nappe phréatique. Là encore, une végétation intéressante peut s'y développer.



Carrière dans le lit majeur de l'Huisne

## Entrée d'eau

Cours d'eau, nappe.

## Période d'inondation

Permanente.

## Végétation caractéristique

La végétation correspond à celle retrouvée autour des étangs et des plans d'eau (cf. fiche n°5).

## Localisation

Lit majeur des cours d'eau.

## Délimitation de la zone

Zone correspondant à la végétation hygrophille.

## Recommandations

- >> Eviter les substances dangereuses proches des carrières ennoyées pour ne pas contaminer la nappe.
- >> Prendre en compte le possible contact entre le plan d'eau et la rivière.

## INTÉRÊTS



Soutien d'étiage et/ou de nappes. Ecrêtement des crues.



Régulation des éléments nutritifs et des polluants par la végétation.



Epuration des eaux de pluies.



Activités de loisirs liées à l'eau, réserve d'eau.